**Voici, ce que vous pourriez mettre dans le cahier de doléances mis à votre disposition dans la mairie de votre ville.**

Bien sûr, vous pouvez enlever ce qui ne vous convient pas, modifier des propositions ou en ajouter d’autres.

Enfin, sachez que l’on peut imprimer ses propositions pour aller ensuite les coller dans le cahier de doléances.

Nous avons donc là une bonne occasion de faire voir aux autorités que nous existons et que la Résistance à l’anglicisation n’est pas un vain mot.

Agissons !

**1.** Je demande que la France sorte de l’UE (pour qu’elle puisse renégocier les traités européens dans l’éventualité d’une nouvelle Union) ; sorte de l’euro (pour qu’elle redevienne maître de sa politique économique) ; sorte de l’OTAN (pour qu’elle ne soit plus alignée sur la politique de Washington) ; sorte de la politique du tout-anglais (pour qu’elle cesse de pratiquer la discrimination linguistique à l’égard des langues étrangères autre que l’anglais).

**2.** Je demande l’arrêt de l’apprentissage précoce de l’anglais dans nos écoles et, parallèlement à cela, le renforcement de l’enseignement de notre langue à tous les niveaux dans la scolarité de nos enfants, élèves, lycéens et étudiants.

**3.** Je demande l’arrêt de l’enseignent EN anglais dans nos universités et grandes écoles.

**4.** Je demande que les scientifiques, les chercheurs, les universitaires et les savants français, payés avec l’argent de nos impôts, soient obligés de publier leurs travaux en français et de parler en français lorsqu’ils ont à s’exprimer dans le cadre de leur travail.

**5.** Je demande que l’Espace francophone soit promu en France, dans nos médias et dans nos écoles, au moins autant qu’est promue l’Union européenne.

**6.** Je demande que les pays qui n’ont pas le français comme langue maternelle, comme langue officielle ou comme langue étrangère première enseignée, soient exclus de l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

**7.** **La langue française étant une langue internationale, je demande que le Président de la République s’exprime obligatoirement en français dans ses déplacements à l’étranger et dans toute enceinte internationale. Hors des pays anglophones, nos diplomates ne s’exprimeront pas en anglais.**

**8.** Je demande que la loi Toubon, loi relative à l’emploi de la langue française en France, soit renforcée pour atteindre, au moins, le niveau de la loi 101 du Québec.

**9.** Je demande que le Conseil Supérieur de l’Audiovisuel (CSA), la Délégation générale à la langue française (DGLF), les Procureurs de la République, les juges, les Directions départementales de la protection de la population (DDPP) travaillent pour faire appliquer la loi Toubon et non pour essayer de la contourner, ce que fait, par exemple, M. Olivier Schrameck, président du CSA, qui vient d’obtenir en cela, le Prix 2018 de la Carpette anglaise.

**10**. Je demande que le quota de chansons EN français, sur l’ensemble de l’audiovisuel français, soit ramené à 80% des chansons diffusées.

**11.** Je demande que le drapeau de la Francophonie soit mis à côté du drapeau français, chaque fois que notre drapeau est accompagné du drapeau européen.

**12.** Je demande qu’il soit mis fin au système du franc CFA, système qui maintient l’Afrique francophone dans la pauvreté et je demande, parallèlement à cela, que soit tissé un rapport d’égal à égal avec les pays de la Francophonie (création, notamment, d’un passeport et d’un Erasmus francophones).